

Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 23 novembre 1866

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (8r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au maire de Guise, 23 novembre 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45573>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [23 novembre 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Besson, Auguste Désiré \(1805-1879\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Sur le débit de boissons du Familière. Godin communique au maire de Guise la copie de sa demande au préfet d'autorisation spéciale d'ouverture du débit de boissons du Familière.

Mots-clés

[Aliments](#), [Familière](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Castaing, Georges \(1813-1882\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 23 juill 1866

8

Monsieur le Maire de sa ville
de Guise

Monsieur le Maire

Vous m'avez fait l'honneur de m'informer
à la date du 12 juillet dernier au sujet
de la demande que j'avais adressé à
M^e le Président pour mon droit de boulanger
que le Magistrat impressionnait toujours pour
quel motif de vous transmettre mes demandes
pour recevoir votre avis

j'ai pensé que ce avis avait pour
but de me faire remarquer que pour
éviter des embûches il serait mieux de
vous remettre directement ma petition

Le même motif qui me valu cette
observation de votre part se représentant
pour le droit de boulanger du Boulanger
j'ai cru de mon avis de remettre en
vos mains le duplicata sur timbre de la
demande que je fais de nouveau à
M^e le Président espérant que vous pourrez
bien lui accorder votre appui en la lui
façant parvenir

Veuillez agréer Monsieur le Maire
l'assurance de la considération très respectueuse
je suis votre serviteur

Gacoin